

Saint Nazaire



les Eymes

Hiver 2022-2023

Bonne année
2023

Agenda

Toutes les dates annoncées sont sous réserve de modifications.

- **Dimanche 8 janvier** : Vœux et galette des Rois par l'association Balades et Découverte, à 14h30 en salle CARTIER-MILLION. L'association célébrera ses 25 ans d'existence lors de cet évènement → page 12
- **Lundi 9 janvier** : Ciné-séniors. Départ du bus à 13h45 à la caserne → Notez-le.
- **Vendredi 13 janvier** : Vœux de Madame le Maire et du Conseil municipal à l'ensemble des habitants, à 18h, en salle CARTIER-MILLON
- **Mardi 17 janvier** : Séance publique du Conseil municipal, 20h30, salle du Conseil en mairie.

Restez en contact avec nous :

- **Site internet** : www.saint-nazaire-les-eymes.fr
- **Page Facebook** : Ville de Saint-Nazaire les Eymes



Photo de couverture : Mon beau sapin ...

Prochaines publications :
Essentiel de février : parution fin janvier 2023.
Articles à envoyer avant le lundi 9 janvier
à communication.sne@orange.fr ou à déposer en mairie

Notez-le

■ HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC VACANCES DE NOËL : MAIRIE ET BIBLIOTHEQUE

Durant les vacances de Noël`
(du 17 décembre au 3 janvier)

- la mairie sera ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h à 17h et le mercredi de 8h à 12h.
- la bibliothèque l'Oiseau Lyre sera ouverte au public les mercredis 21 et 28 décembre de 16h à 19h.

■ RÉOUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

L'agence postale communale sera fermée jusqu'au lundi 9 janvier 2023.
Réouverture prévue ce jour aux horaires habituels.

■ RECENSEMENT DE LA POPULATION

Au 1^{er} janvier 2023, Saint-Nazaire compte une population totale de 3 065 Saint-Nazairiens (population municipale : 2 978 habitants) soit + 15 habitants par rapport à 2022.

■ CINE SENIORS DU LUNDI

Le CCAS organise pour les séniors de la commune une sortie cinéma le 9 janvier 2023 à l'Espace Aragon de Villard-bonnot. **Le départ en car se fera à 13h45 à la Caserne.**

Inscriptions au plus tard le jeudi précédent la séance auprès du CCAS de Saint Nazaire au **04 76 52 24 29.**

■ SKI ET SNOWBOARD AU DÉPART DE SAINT NAZAIRE POUR LES 8/16 ANS AVEC PRAPOUTEL SPORT EVASION

Les inscriptions sont ouvertes pour les activités de ski et snowboard des vacances de février 2023. Elle se dérouleront du 6 au 10 et du 13 au 17 février. Du lundi au vendredi, en 5 ½ journées après-midi d'activités, les jeunes âgés de 8 à 16 ans exerceront leur sport favori à Prapoutel les 7 Laux.

Au programme, deux formules au choix : ski ou snowboard.

Il y aura 2h15 à 2h30 de cours par après-midi, et les enfants passeront des tests E.F.S en fin de semaine. **Les cours sont encadrés exclusivement par des moniteurs diplômés ESF.** Le matériel est à prévoir mais il y a des possibilités de location à tarifs préférentiels. **Le départ se fait en car de Saint Nazaire à 13h10 à l'arrêt de bus le mémorial (RD1090) et le retour est prévu à 18h10.**

Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions :
06 81 06 25 82 ou 04 76 08 17 86. www.PSE38.com -
pse38@free.fr

■ MONOXYDE DE CARBONE : ATTENTION A L'INTOXICATION

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année près de 4 000 foyers en France, entraînant une centaine de décès. Il peut être émis par tous les appareils à combustion : chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée.

Pour éviter les intoxications, il suffit d'avoir quelques réflexes essentiels :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez à une bonne aération et ventilation de votre logement tout au long de l'année
- Respectez les consignes d'utilisation de vos appareils à combustion
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, four, brasero, barbecue, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

Pour en savoir plus :

www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/monoxyde-de-carbone

Sommaire

EDITORIAL DU MAIRE P. 3

INFOS MUNICIPALES P. 4/11

- Changement de l'adresse mail de la mairie p. 4
- Nouveautés au pôle enfance (3-10 ans) et création d'un Espace Jeunes (11/15 ans) p. 4
- Dispositif participation citoyenne p. 5
- Décret tertiaire et conseil en économie partagée p. 5
- Les travaux réalisés en 2022 sur la commune p. 6
- Travaux de la bâtie p. 7
- Informations CCAS p. 7
- Animation de Noël pour les séniors p. 7
- Distribution des colis de Noël p. 7
- Etude de déplacement sur la commune p. 8-9
- Plantation d'arbres par les élèves de l'école du Manival p. 10
- Journées sportives à Saint-Nazaire : appel à bénévoles p. 10
- Déploiement des Point d'Apport Volontaire (PAV) p. 10
- Coups de cœur de la bibliothèque p. 11

LA VIE DES ASSOCIATIONS P.12

- Prochains rendez-vous de Balades et Découvertes p. 12
- Comité des Fêtes : Appel à Bénévoles p. 12
- Madame Immobilier : agence immobilière à Saint-Nazaire p. 12

EN IMAGES P.13/15

RENSEIGNEMENTS UTILES P.16

PHARMACIES DE GARDE P.16



Bonjour à toutes et à tous,

Les fêtes de fin d'année peuvent sembler tristes en cette période où l'énergie est si chère et donc si précieuse.

Au niveau de la commune j'ai demandé que des mesures soient prises quant à la température dans les locaux communaux. Le 19° est désormais de rigueur lorsque les bâtiments sont occupés.

L'éclairage urbain est éteint une heure plus tôt depuis le 26 septembre soit de 23h à 6h (de minuit à 6h le samedi).

La rénovation de l'école élémentaire, projet phare de ce mandat, a comme premier objectif d'en réduire les dépenses énergétiques. Cette feuille de route a été donnée dès 2020.

Il est important que nous, collectivité, montrions l'exemple et réduisons notre consommation énergétique. Pourquoi ?

Pour payer moins cher, me direz-vous. Oui bien-sûr au titre de la bonne gestion de l'argent public mais aussi au titre de l'environnement.

Essayons donc collectivement, par nos efforts, d'éviter un délestage afin de permettre à tous de pouvoir se chauffer cet hiver, de se déplacer, de vivre presque normalement.

Nous apprenons, contraints et forcés, la sobriété énergétique. Mais est-ce que sans cette pression nous aurions fait autant d'efforts, j'en doute.

Certaines communes ont choisi de maintenir leurs illuminations comme les années précédentes. Pour ma part j'ai demandé qu'elles ne soient en fonction que pendant les vacances de Noël, période certes plus courte mais à nous de la vivre plus intensément. Qu'est-ce qui est le plus important ? De voir pendant 2 mois des guirlandes qui finissent par faire partie du décor et qu'on ne remarque plus, ou au contraire de ne les voir scintiller que 2 semaines mais de vivre alors cette période dans l'esprit de Noël et le sens du partage ? J'ai choisi.

Le Conseil municipal et moi-même aurons plaisir à vous présenter nos vœux et projets 2023 vendredi 13 janvier à 18h en salle CARTIER-MILLON, lors de la traditionnelle cérémonie des vœux en présence du personnel communal. J'aurai alors plaisir à échanger avec vous.

Passez de très bonnes fêtes, prenez soin de vous.

Le Maire,
Michèle FLAMAND

Vendredi 13 janvier

Madame le Maire et le Conseil municipal vous convient à la cérémonie des vœux 2023. Rendez-vous à 18h en salle CARTIER-MILLON.



ATTENTION : CHANGEMENT DE L'ADRESSE MAIL DE CONTACT DE LA MAIRIE

La mairie a désormais une nouvelle adresse mail : ✉ secretariat@mairie-sne.fr
Merci d'en prendre bonne note.

DES NOUVEAUTÉS AU PÔLE ENFANCE (3/10 ANS) ET LA CRÉATION D'UN ESPACE JEUNES (11/15 ANS)

Depuis le début du mandat, la nouvelle équipe municipale a souhaité développer une politique de la jeunesse plus ambitieuse et cela nous a conduit à élargir les dispositifs d'accueil pour les enfants et adolescents, sur les temps périscolaires et pendant les vacances (1 semaine chaque petites vacances, 3 semaines en juillet et 2 semaines en août). Antérieurement, 12 enfants au maximum pouvaient être accueillis par Montbonnot et la situation, pour les deux communes, était de plus en plus problématique car les places disponibles ne répondaient plus à la demande.

La mise en place de ces nouveaux dispositifs a nécessité que la mairie recrute un référent pour l'Espace Jeunes et de nouveaux animateurs ce qui représente un coût budgétaire indéniable, mais qui semble répondre à la demande des familles et des enfants.

Les chiffres de fréquentation du pôle enfance et de l'Espace Jeunes sur le temps périscolaire et pendant les vacances de Toussaint corroborent nos prévisions et nos analyses. Cela nous conforte également dans nos choix de développement de la politique vis-à-vis de la jeunesse.

La responsable du pôle enfance, le référent jeunesse, les animatrices et les animateurs ont pensé et construit différents programmes qui ont permis à chaque enfant de vivre des activités multiples (physiques, culturelles, manuelles, récréatives, imaginaires, créatives, etc ...)

L'ensemble de ces activités permettent aux enfants de développer de nouvelles compétences tant au plan psychomoteur que relationnel.

L'Espace Jeunes : Un début prometteur

L'Espace Jeunes va prochainement s'installer dans un préfabriqué sur le plateau sportif situé derrière la mairie et à proximité de l'école élémentaire du

Manival. En effet, le plateau sportif est un lieu privilégié où les jeunes viennent se retrouver sur leur temps libre. La structure, d'une surface d'environ 40m² disposera de toutes les commodités (réfrigérateur, four, canapés, table basse, table haute, chaises, évier, jeux de société...) et sera complétée par l'ajout de toilettes à l'extérieur.

Le projet éducatif élaboré, s'appuie sur trois valeurs éducatives : le respect, le partage et la responsabilité.

Un référent jeunesse, M. Raphaël Bernard, a été recruté pour encadrer ce nouveau dispositif. Il travaille également au pôle enfance avec la responsable de celui-ci ce qui facilite l'articulation et la cohérence entre les deux structures.

Depuis le lancement de cet Espace Jeunes, la fréquentation est assez régulière et en fonction des activités proposées, les effectifs varient entre 6 jeunes au minimum (surtout le mercredi car les jeunes s'étaient déjà inscrits à des activités sportives ou culturelles avant le lancement de ce dispositif) à 16 jeunes le vendredi soir. La capacité maximale du groupe est fixée à 18 sur le temps périscolaire et 12 pendant les vacances.

Pour renforcer son approche, la mairie de Saint-Nazaire les Eymes a signé une convention avec le collège de Saint-Ismier. M. Bernard y anime un atelier de 12h à 13h30, un jour par semaine, dans le cadre du foyer socio-éducatif, ce qui lui permet de présenter les activités menées à l'Espace Jeunes de Saint-Nazaire les Eymes.

Les activités proposées les mercredis de 14h à 18h et les vendredis de 17h à 22h sont à l'initiative soit de l'animatrice, soit des jeunes qui sont co-constructeurs et co-organisateurs de leurs loisirs.

A titre d'exemple, les activités suivantes ont été menées : Escape Game, pizza party, Pékin express, Loup Garou, peste géante, cinétoile, vendredi tout est permis, théâtre et battle d'impro, décoration d'Halloween, création d'un film, jeux de société, concours



Préfabriqué
de l'Espace Jeunes

de culture musicale, Qui veut gagner des bonbons, etc...

L'objectif de rendre les jeunes responsables et autonomes ne se décrète pas, mais se construit progressivement.

Certaines activités sont déjà envisagées ou programmées comme : piscine, bowling, et peut être bientôt la neige ?

Alors les jeunes ça vous tente ? Inscrivez-vous vite !

Tous les renseignements concernant le service enfance et l'Espace Jeunes (dossier d'inscription, horaires, tarifs, règlement) sont disponibles sur le site de la mairie.

Pour toute information complémentaire :

🌐 www.saint-nazaire-les-eymes.fr
ou prendre contact avec la responsable du service Enfance-Jeunesse

Tél. : 04 76 52 43 55 / 06 48 16 08 73

✉ enfancejeunesse.sne@orange.fr
ou consulter le portail Familles.



PARTICIPATION CITOYENNE – DEVENIR ACTEUR DE SA SÉCURITÉ LE DISPOSITIF EST LANCÉ !

Suite aux deux réunions publiques (lundi 10 octobre et samedi 19 novembre 2022) présentant le dispositif 12 personnes se sont portées volontaires pour devenir référents et 9 ont adhéré au dispositif sans souhaiter être référent.

Rappel : ce dispositif gratuit, lancé en 2006 et réglementé depuis 2011, vise à **lutter contre les atteintes aux biens**. Il fait l'objet d'une convention signée entre l'Etat, la gendarmerie et le maire. Les objectifs sont doubles : rassurer les habitants et dissuader les délinquants. Il s'articule autour de personnes « référentes ».

Rôle du référent : il est un intermédiaire volontaire et bénévole entre la population et la gendarmerie/police municipale. Il n'a pas de prérogative spéciale.

Fonctionnement du dispositif :

- Remontée d'informations : le référent transmet à la police municipale toute information sur des faits suspects, celle-ci se chargera de faire suivre à la gendarmerie.
- Redescente d'informations : la gendarmerie transmettra des informations concernant des cambriolages survenus sur la commune à la police municipale qui les fera suivre aux référents. Ces informations seront anonymisées (pas de nom) et ne donneront pas de détails sur les choses volées, elles relateront par contre date, heure, modes opératoires et zone géographique. Le référent fera suivre ces informations aux adhérents du dispositif.

Périmètre du référent :

Comme le dispositif le précise, les référents ont défini leur périmètre d'action qui correspond à leur quartier. Actuellement toute la commune n'est pas couverte car la couverture dépend bien-sûr de la localisation des référents, la proximité géographique est en effet importante.

La suite...

Le référent de votre quartier, s'il existe, déposera en janvier dans votre boîte aux lettres un courrier provenant de la Mairie le désignant comme référent de votre quartier. Vous pouvez alors décider d'adhérer ou non à ce dispositif.

- Si vous souhaitez être destinataire de ses informations mais ne pas être référent, **vous devez adhérer au dispositif**. Pour cela il suffit de remplir le document situé **sur le site internet de la commune** : www.saint-nazaire-les-eymes.fr rubriques **Vie pratique > Sécurité** et cocher « **Souhaite faire partie du dispositif mais NE PAS être référent** ».

- Si vous souhaitez faire partie du dispositif et être référent (il est possible d'avoir des binômes de référents sur le même quartier), vous devez adhérer au dispositif donc remplir le document d'adhésion en cochant « **Souhaite être référent** ».

Les bulletins d'adhésion doivent être déposés en mairie ou envoyés par mail à contact@mairie-sne.fr
Une version papier des bulletins d'adhésion est disponible en mairie.

L'adhésion est gratuite et peut être rompue à tout moment.

RAPPEL : Le référent ne transmettra pas d'informations aux personnes non adhérentes.

Un point sur le dispositif sera fait au printemps avec les référents.

Bien-sûr que vous soyez ou non adhérent à ce dispositif, si vous êtes témoin ou victime de faits, n'attendez pas, alertez la gendarmerie ☎17

DÉCRET TERTIAIRE ET CONSEIL EN ÉCONOMIE PARTAGÉE

Face au réchauffement climatique, de nouvelles lois sont apparues afin de réduire les consommations d'énergie et l'impact sur l'environnement.

Ainsi, le décret tertiaire oblige les collectivités locales à réduire leurs consommations d'énergie d'au moins 40 % d'ici 2030, 50 % d'ici 2040 et 60 % d'ici 2050 ou à atteindre certains critères de performance énergétique. Ceci s'applique à tous les bâtiments ou ensembles de bâtiments de plus de 1 000 m² utilisés pour des activités tertiaires. Pour Saint-Nazaire les Eymes, les bâtiments concernés sont la mairie, la bibliothèque, la salle des deux colonnes, la salle multi-usages, le pôle enfance et les deux écoles.

Pour parvenir à cet objectif, la commune se fait accompagner par le syndicat intercommunal TE38 (Territoire Energie Isère), dont elle est adhérente, dans

le cadre d'une mission de Conseil en Energie Partagé. Cette mission de 3 ans a pour but d'analyser les différentes consommations énergétiques des bâtiments depuis 10 ans, de proposer des pistes d'améliorations et de mettre en place un suivi de ces consommations pour les années à venir.

La commune a choisi de ne pas se limiter aux bâtiments soumis à l'obligation de résultat en étendant la mission de Conseil en Energie Partagé à tous les bâtiments communaux. Une des premières mesures a été d'abaisser la température de 21°C à 19°C dans tous les bâtiments communaux (18°C pour le gymnase) et réduire cette température de chauffage au moment où les bâtiments ne sont pas utilisés, suivant en cela les recommandations gouvernementales.

Le projet de rénovation de l'école

élémentaire, bâtiment construit dans les années 70, constitue un des axes principaux pour parvenir à atteindre les objectifs ambitieux du décret tertiaire. Ce projet, engagé il y a un peu plus d'un an, est actuellement en phase d'études, la sélection de la maîtrise d'œuvre sera réalisée en mars 2023 et les travaux devraient débuter début 2024.

La réduction des consommations énergétiques sera évaluée par rapport à une année de référence choisie dans la période 2010-2019. Pour permettre d'en suivre l'évolution, les collectivités territoriales doivent d'ici le 31 décembre 2022 saisir sur une plateforme dédiée dénommée OPERAT leur patrimoine concerné, ainsi que les consommations de l'année de référence et des années 2020 et 2021. L'opération devra ensuite être réitérée chaque année pour renseigner les consommations correspondantes.



LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022 SUR LA COMMUNE

Voiries

- L'éclairage public a été modernisé en remplaçant des candélabres équipés de lampes sodium par des candélabres équipés de lampes LED chemin de Baratière, chemin de Beauregard, chemin des Tourterelles et chemin du Pré de l'Achard.
- La gestion des eaux pluviales a été améliorée en installant des puits perdus route de Saint Pancrasse et une grille chemin Emile Gandy, devant les logements communaux. Le fossé chemin des Ratz a été reprofilé afin de favoriser l'écoulement.



Grille des eaux pluviales

Parc des Ecoutoux

- La bêche de la mare a été remplacée car l'ancienne fuyait.
- Le ru permettant d'alimenter la mare a été canalisé par une cunette en enrochement. Cette cunette a été réalisée de façon à être intégrée au paysage.
- Un drain a été posé en amont du local des Ecoutoux afin de le protéger contre les inondations, comme celle survenue en décembre 2021.
- Un panneau expliquant l'intérêt de la haie sèche a été mis en place.



Enrochement

Plateau sportif

- De nouvelles protections des poteaux ont été mises en place sous le préau du plateau sportif.
- Un bungalow a été installé sur le plateau sportif et sera utilisé par le groupe jeunes. Les W.C attenants pourront être utilisés lors de manifestations sur le plateau sportif.



Protections autour des poteaux

Autres

- Des arbres ont été plantés au sein de la forêt communale.
- Un système d'alarme a été posé dans les bâtiments communaux non encore équipés et remplacé dans les bâtiments déjà équipés afin de disposer d'un système performant et cohérent.
- Un panneau d'affichage a été installé devant le cimetière.
- 3 défibrillateurs ont été installés devant la mairie, devant le pôle enfance et aux Ecoutoux, celui de la salle CARTIER-MILLON a été remplacé.
- Un feu tricolore et une nouvelle boucle de détection ont été installés afin de sécuriser encore plus le fonctionnement de la borne rétractable permettant de contrôler l'accès au parking derrière la mairie.



Défibrillateur devant la mairie

Écoles, Pôle Enfance

- Un point d'eau chaude a été installé entre les salles de classe 1 et 2 de l'école maternelle.
- La clôture a été réhaussée devant l'école élémentaire afin d'empêcher les intrusions.
- Des panneaux acoustiques ont été installés au pôle enfance afin de réduire les nuisances sonores et améliorer le confort des enfants.
- Le nombre de portemanteaux a été augmenté au pôle enfance.



Clôture devant l'école élémentaire



Panneaux acoustiques

Toute l'équipe des services techniques vous souhaite de joyeuses fêtes !

TRAVAUX DE LA BÂTIE

La société autoroutière AREA réalise actuellement les travaux des quais de transports en commun sur les bretelles d'autoroute de l'A41Sud de Saint-Ismier (sortie d'autoroute 24.1 dans le sens Grenoble → Saint-Nazaire). Ces travaux se dérouleront jusqu'à la fin de cette année.

A la fin des travaux, l'exploitation d'AREA installera des balisages pour neutraliser les arrêts de bus jusqu'à leur mise en service prévue début 2024 avec la livraison du Pôle Échange Multimodal (PEM).

Ces derniers ne peuvent pas être mis en service tant que les cheminements et le franchissement au-dessus de l'autoroute ne sont pas réalisés, ceci afin de sécuriser les déplacements des usagers.

Les travaux du pôle échange, sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG), vont se poursuivre en 2023. Le planning d'exécution des travaux est en cours de calage. La période de travaux s'étalerait du mois de mars jusqu'à la fin 2023.

Ils vont consister à réaliser :

- La passerelle pour franchir l'A41
- Les cheminements modes actifs avec les traversées de la RD165
- Les alvéoles covoiturage sur la RD165
- La consigne et les arceaux vélos
- La pose des abribus sur les quais de transports en communs

Une mise en service du PEM dans son ensemble est envisagée pour début 2024.

L'URBANISME EN CHIFFRES

Au cours de l'année 2022 (du 9 décembre 2021 au 1^{er} décembre 2022) :

29 permis de construire (34 l'an dernier) ont été déposés :

- 10 pour maison individuelle
- 6 pour l'extension de maison individuelle
- 2 pour la transformation d'un bâtiment existant en logement
- 11 permis modificatifs

80 déclarations préalables (96 l'an dernier) ont été déposées :

- 20 pour modification de façade
- 19 pour panneaux photovoltaïques
- 13 pour extension, auvent, pergola, terrasse
- 10 pour construction de piscine
- 8 pour clôture et portail
- 6 pour division de terrain
- 4 pour abri de jardin

64 certificats d'urbanisme (78 l'an dernier) ont été déposés :

- 56 de simple information
- 8 opérationnels

39 déclarations d'intentions d'aliéner (42 l'an dernier) ont été déposées :

- 23 maisons individuelles
- 12 terrains à bâtir
- 2 terrains annexes
- 1 bâtiment en copropriété
- 1 grange

6 permis d'aménager pour la création de lotissements ont été déposés (2 l'an dernier)

INFORMATIONS CCAS

ANIMATIONS DE NOËL POUR LES SENIORS GOÛTER-SPECTACLE DE NOËL

Cette année enfin, le CCAS a pu organiser de nouveau le goûter-spectacle de Noël à destination des seniors de la commune.

Après les deux annulations de 2020 et 2021 en raison de la crise sanitaire, les 54 participants étaient heureux de se retrouver samedi 26 novembre dans la salle CARTIER-MILLON pour partager ces moments de convivialité.

L'après-midi a débuté avec un spectacle musical de 1h30 «Dans l'esprit des Carpentier», proposé par le couple de chanteurs isérois Pierre-Luc et Véronique MOINEL.

Ce cabaret-spectacle a été très apprécié par tous et a été suivi par un goûter qui a permis à tous nos anciens d'échanger dans une ambiance festive.

L'après-midi s'est terminé par la remise d'un bouquet de fleurs et d'une bouteille de champagne aux 2 doyens de la commune, Monique et Pierre VALETTE, âgés respectivement de 91 et 99 ans (100 ans en janvier).



Monique
et Pierre Valette

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Pour les seniors qui n'avaient pas pu participer au goûter-spectacle quelques jours plus tôt, une distribution de colis de Noël était organisée comme chaque année.



Celle-ci s'est déroulée les mercredi 14 et jeudi 15 décembre dans la salle du Conseil municipal : 110 colis solo et 106 colis duo ont ainsi été remis aux personnes âgées de 70 ans et plus qui s'étaient inscrits au préalable. Pour les 17 personnes ne pouvant se déplacer, des membres du CCAS sont allés porter leur colis à domicile.

Comme tous les ans, des cartes de vœux créées par les enfants de l'école élémentaire ont été ajoutées aux colis. Les colis non récupérés ont été remis à une association caritative.

ETUDE DE DEPLACEMENT SUR LA COMMUNE

L'étude de déplacement sur St Nazaire s'est déroulée avec la volonté de développer une mobilité durable selon les objectifs qui suivent :

- garantir un équilibre de l'espace public en faveur des modes actifs,
- assurer les fonctionnalités nécessaires à la vie locale et à l'accessibilité des différents quartiers,
- prendre en compte les besoins de circulation, d'échange et de transit sur les axes structurants

Ce plan local des déplacements et des mobilités (PLDM) a pris en compte les spécificités de la commune dans le contexte global du Grésivaudan et de sa proximité avec la métropole Grenobloise, notamment via les deux axes majeurs constitués par l'A41 et la RD1090. Cette polarité vers Grenoble se traduit par la mise en place du pôle d'échange multimodal (PEM) de la Bâtie sous la responsabilité du SMMAG.

Les flux d'acheminement sur la RD1090 font l'objet d'études, sur le fonctionnement des carrefours, par le département, à adapter dans le contexte de l'accessibilité communale.

L'urbanisation historique de la commune s'est développée autour de la topographie la plus favorable que l'on peut décrire par analogie comme une règle comportementale de type « flux maximal » : le vieux hameau, le Sud et le centre de la commune. Celle-ci se poursuit au travers de plusieurs Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) constituées par

Les Eymes, Les Rivoulets et la zone artisanale de Pré Figaroud, produisant à terme une évolution de la population d'environ 120 logements et en sus des flux routiers professionnels dans la ZAC. Ces projets offrent à la commune l'opportunité de réfléchir au développement d'une mobilité durable à l'échelle de son territoire par les attendus de cette étude.

Les modes actifs sont identifiés comme bénéficiaires prioritaires du PLDM via l'aménagement des espaces publics et de la sécurisation des itinéraires. Les problématiques de shunt et d'accessibilité routière des tracés viaires secondaires tous modes font également l'objet de mesures spécifiques eu égard à la RD1090 et au PEM. Le projet de construction du PEM en particulier s'accompagne au niveau communal d'aménagements dédiés en faveur des mobilités douces et des transports en commun pour favoriser l'émergence des conditions nécessaires à l'évolution des pratiques de mobilité.

Cette étude de déplacement s'est déroulée en trois phases :

- 1) Un diagnostic prospectif de la situation des mobilités sur la commune intégrant l'identification de points durs (Figure 1) avec comme cible :
 - la consolidation de l'état actuel de la circulation tous modes avec la recherche des dysfonctionnements,
 - l'estimation de l'évolution des déplacements en volumétrie en lien avec la croissance de l'urbanisation

PLAN DE CIRCULATION

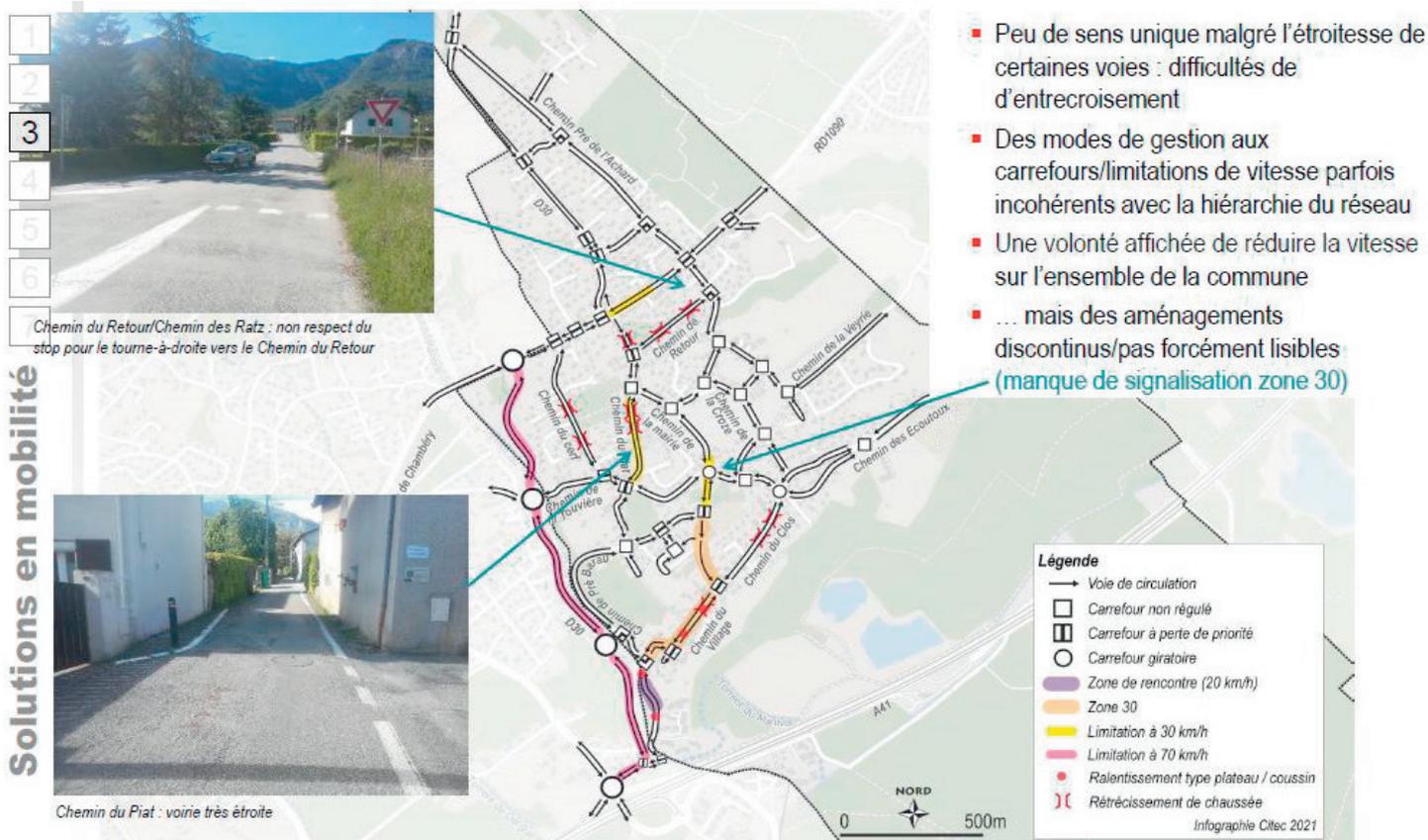


Figure 1 Phase DIAGNOSTIC : Plan de circulation

- 2) Après l'identification des points durs, des propositions aux fins de centrer l'étude sur l'essentiel et les solutions à envisager pour les réduire.
- 3) Proposer une synthèse du PLDM (Figure 2), y compris le stationnement, à hiérarchiser dans le temps.

Le plan fournit une vision globale des possibilités et des priorités d'aménagements qui seront phasées par les capacités budgétaires de la commune.

L'horizon de cette étude se situe sur des actions court-terme 2023/2026 avec un objectif de résultat long terme au-delà de 2026.

SYNTHÈSE MULTIMODALE DES ENJEUX

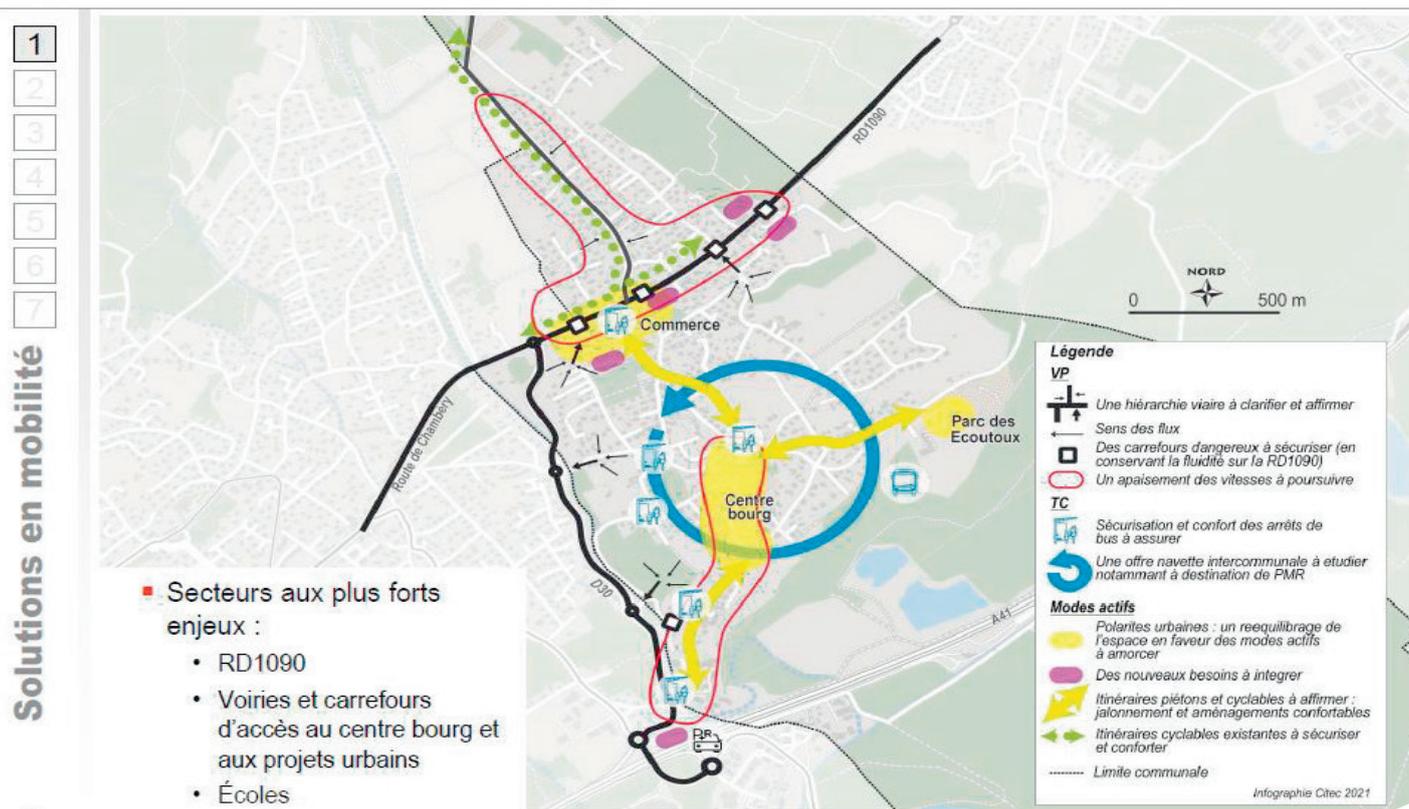


Figure 2 Phase 3 : Synthèse multimodale

En ce sens s'est tenu lundi 12 décembre 2022 en salle CARTIER-MILLON, une réunion publique de présentation de la synthèse du plan local de déplacement et de mobilité (PLDM) de la commune.

Cette étude de déplacement lancée à l'initiative de Madame le Maire lors de la consolidation du PLU a été réalisée par le bureau d'études CITEC, spécialisé en ingénierie de la mobilité. La synthèse de cette étude a été orchestrée par Monsieur ZHANG (CITEC) et Monsieur ANCELIN (adjoint en charge du dossier).

Le travail présenté représente l'aboutissement d'une réflexion prospective globale sur tous les modes de mobilité dans la commune avec comme objectif :

- L'accès aux projets Urbains,
- Schéma de mobilité,
- Sécurisation et continuité piétonne et cyclable,
- Requalification des espaces publics,
- Accès aux écoles

Les participants à cette soirée d'information ont apporté une contribution positive très constructive, proche du terrain, assurant la complétude de la présentation de l'étude de déplacement.

Madame Michèle Flamand clôture cette réunion publique en remerciant chaleureusement les participants qui se sont déplacés sous la neige pour le retour dans les foyers.



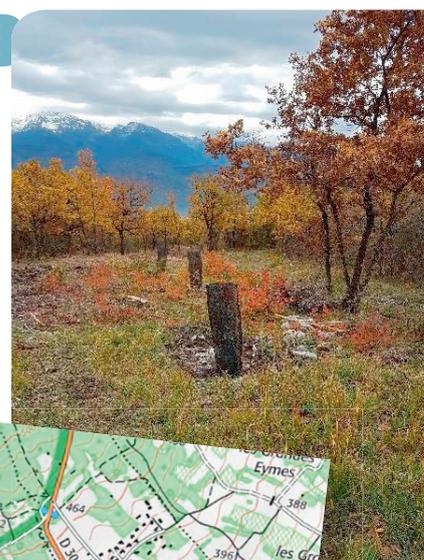
PLANTATION D'ARBRES EN FORÊT COMMUNALE PAR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les arbres sont très importants pour nous : en absorbant du dioxyde de carbone ils permettent de diminuer l'effet de serre, et donc le réchauffement climatique.

Nous, élèves des classes de CM1, CM1/CM2 et CM2, sommes donc allés sur les coteaux de Saint-Nazaire les Eymes pour prendre soin de notre environnement. Nous nous y sommes rendus à pied pour éviter la consommation d'énergie et la pollution, mais on peut aussi y aller en voiture en prenant la route du Col du Coq et en se garant à gauche peu avant le panneau lumineux du département (voir l'étoile rouge sur le plan). Avec l'aide de Joseph, Charline, Christophe et Éric, de l'Office National des Forêts, nous avons planté des essences fruitières forestières qui n'ont pas besoin de beaucoup d'eau et peuvent survivre l'été en cas de grosse chaleur : des pommiers sauvages, des micocouliers, des sorbiers domestiques et des alisiers torminals.

Nous vous invitons à venir voir grandir nos arbres. Au printemps il y aura peut-être des fleurs, en été des fruits et en automne de belles couleurs. Vous pourrez même sûrement, si vous êtes discrets, observer des animaux (écureuils, chevreuils...) attirés par les fruits !

LES CM2 de l'école du Manival



JOURNÉES SPORTIVES DE LOISIRS A SAINT NAZAIRE : APPEL A BENEVOLES

La mairie va organiser, seule ou en collaboration avec les communes avoisinantes, des journées à finalités sportives de loisirs « santé » et/ou « compétitives ».

- L'une s'inscrira dans le cadre du label « Terre de Jeux 2024 » et sera organisée par la commune le samedi 13 mai. Elle sera orientée autour du sport santé et de la pratique intergénérationnelle.
- La seconde, le samedi 3 juin demandée par les enfants de l'École élémentaire qui souhaitent revivre le défi sportif organisé il y a 2 ans et qui pourrait prendre un caractère intergénérationnel (à confirmer).

- La troisième est en cours d'élaboration et concernerait un « cross intercommunal » qui pourrait aussi comporter des parcours de marche afin que chacun puisse trouver son compte entre sport santé et sport de compétition.

Les 5 communes du bassin (Montbonnot, Biviers, Saint-Ismier, Bernin et Saint-Nazaire les Eymes) travaillent en ce sens.

Bien évidemment, ces manifestations ne peuvent exister qu'à la condition que des associations ou des bénévoles participent à leur organisation et/ou à leur mise en œuvre.

C'est la raison pour laquelle, nous faisons appel à vous tous ! Associations, parents ou volontaires.

Si vous acceptez de vous porter volontaire, n'hésitez pas à contacter **Éric CHARPENTIER**, conseiller délégué aux affaires scolaires, à la jeunesse et à l'intergénérationnel à l'adresse mail suivante :

✉ eric.charpentier.sne@gmail.com

en précisant si vous acceptez de participer à l'action 1, 2 ou 3 ou à plusieurs.

En vous remerciant par avance pour votre aide indispensable à la vie de la commune.

INFORMATION SUR LE DÉPLOIEMENT DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV) SUR LA COMMUNE

Le déploiement des PAV sur la commune est actuellement à l'étude avec le Service des Déchets de la CCLG.

Sous l'égide du Service des Déchets de la CCLG, une campagne d'information et de large concertation avec la population concernant en particulier les lieux d'implantation des conteneurs démarrera dans le courant du deuxième trimestre 2023.

LES COUPS DE CŒUR DE LA BIBLIOTHÈQUE

Parmi les nouveautés de cette année à la bibliothèque, l'équipe de la bibliothèque et la bibliothécaire vous font une sélection de leurs coups de cœur de l'année !

CHEZ LES ADULTES

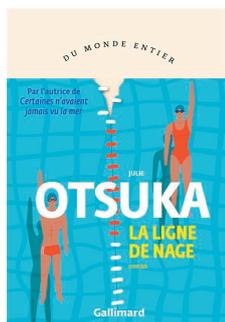


Les Matriarches

DE NADIA FERROUKHI
DOCUMENTAIRE

« Dans nos sociétés dites modernes, l'égalité des sexes est loin d'être acquise. L'image des femmes reste encore trop souvent associée au « sexe faible ». Pourtant, dans certains

endroits de la planète, il en va autrement. Ce livre est une invitation à entrer dans ces dernières « sociétés de femmes » : un voyage auprès de dix communautés autour du monde, de la France à la Chine, ou encore des Comores au Mexique. Si chacune possède ses rituels imprégnés de l'histoire de son pays, elles ont un point commun : les femmes, les mères, en sont le centre. Elles sont considérées comme les égales des hommes même si elles ne détiennent pas le pouvoir politique. Elles ne sont donc pas à la tête... mais au centre. » Nadia Ferroukhi

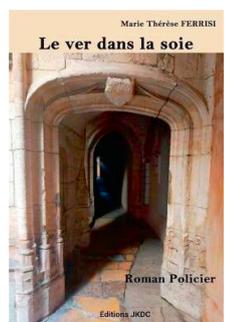


La ligne de nage

DE JULIE OTSUKA
ROMAN

Nageurs et nageuses de cette piscine que tous appellent « là en bas » ne se connaissent qu'à travers leurs routines et petites manies, et les longueurs, encore, encore. Ils y viennent à heure fixe pour se libérer des fardeaux de « là-haut ». Alice, tout spécialement, trouve un grand réconfort dans sa

ligne de nage. Et puis un jour, une fissure apparaît au fond, dans le grand bain, en préfigurant d'autres, celles de son cerveau. Pour elle, l'inéluctable fermeture résonne comme un clap de fin. Remontent alors à la surface des souvenirs de jadis. Mais Alice oublie chaque jour un peu plus. Là où il faudra bien se résoudre à l'enfermer, sa fille essaie de sauver quelques lambeaux du paysage fracturé qu'est devenue leur relation lacunaire.



Le ver dans la soie

DE MARIE-THÉRÈSE FERRISI
ROMAN POLICIER

Nous sommes en 2002 quand un assassinat est commis dans le quartier historique du Vieux-Lyon. Le récit plonge le lecteur au cœur de la révolte des canuts, celle de 1834, tournant de la Renaissance au XIX^e siècle où soyeux conservateurs et ouvriers de la soie s'affrontent à armes inégales. Cette tranche de vie festoyée au présent est

constructive et resserre les liens d'une communauté faite de valeurs. Or, son fantôme personnifié et obsédant colle à l'identité de notre serial killer qui se projette vers un futur plus que parfait. Geoffroy Safran, chef d'atelier de la soie est-il un héros ou son double contemporain, l'assassin ?

CHEZ LES ADOS



Lore Olympus

DE RACHEL SMYTHE - BANDE DESSINÉE

Perséphone, jeune déesse du Printemps, est nouvelle au mont Olympe car sa mère, Déméter, l'a élevée dans le royaume des Mortels pour la protéger des tentations. Ayant promis à sa mère de devenir une vierge sacrée, elle est autorisée à aller à l'université et à vivre dans le monde glamour et trépidant des dieux. Lorsque sa colocataire, Artémis, l'emène à une fête, sa vie bascule : elle y fait la connaissance d'Hadès et l'étincelle est immédiate avec le souverain charmant mais incompris des Enfers. Tout s'accélère alors...



Et le ciel se voila de fureur

DE TAI-MARC LE THANH - ROMAN

Abigaël, Lisbeth, Samantha, Ellen, Maureen et Anton : dans un chariot en direction du Far West, cinq filles et un garçon aveugle forment une famille d'enfants perdus et recueillis par Hidalgo, une fine gâchette française qui ne se résoudrait jamais à abandonner

des orphelins à leur sort. Rêvant d'un monde nouveau et aspirant à échapper à leur destinée, ils partent à la conquête de l'Ouest, tout en apprenant à se défendre contre les nombreux dangers de ces terres où les hommes ne sont pas moins sauvages que les animaux. Mais les fantômes du passé sont lancés à leurs trousses, et leur vie sera un combat sans merci.

CHEZ LES PLUS JEUNES



Un abri dans la terre

DE SARAH L. THOMPSON - ALBUM

Un wallaby, un échidné et un scinque sont pris au piège d'un dramatique incendie qui ravage leur habitat, en Australie. Le wombat, en revanche, se trouve à l'abri dans les profondes galeries qu'il a creusées... Lorsque les animaux en danger veulent se réfugier chez lui,

le wombat est réticent. Mais le seul ennemi n'est-il pas le terrible feu de forêt ? Un magnifique album naturaliste sur le réchauffement climatique et l'importance de la solidarité.



Le livre de la nuit

DE CAROLINE FAIT - DOCUMENTAIRE

Depuis la nuit des temps, les hommes ne cessent de contempler la nuit, tantôt avec inquiétude, tantôt avec envie, la rêvant, l'interprétant, l'étudiant, l'éclairant, la peuplant de créatures fantastiques, l'explorant...

A très bientôt pour venir découvrir ou redécouvrir ces ouvrages dans nos rayons !
La bibliothèque municipale L'Oiseau-Lyre



La vie des associations

◆ ■ BALADES ET DÉCOUVERTES : PROCHAIN RENDEZ-VOUS A NE PAS MANQUER !



Dimanche 8 janvier 2023, 14h30, salle CARTIER-MILLON, nous vous convions à un rendez-vous majeur. En effet, cette réunion festive consacrée, selon l'usage, aux vœux et à la galette des Rois, revêtira un caractère particulier car **nous célébrerons les 25 ans de Balades et Découvertes** dans une ambiance digne de cet anniversaire.

Venez nombreux fêter avec nous cet évènement (entrée gratuite pour les adhérents, 7 € pour les extérieurs).

Pour des raisons d'organisation, Inscription obligatoire le 3 janvier 2023 au plus tard :

- soit sur notre site baldec.fr
- soit à l'adresse secretariat@baldec.fr
- soit par téléphone : 06 71 26 08 03

Le conseil d'administration vous remercie pour votre participation et vous souhaite de joyeuses fêtes ainsi qu'une bonne et heureuse année 2023 !

◆ ■ COMITÉ DES FÊTES : APPEL À BÉNÉVOLES

Après une année 2022 triste pour la Présidente, Sylvie DESTRI souhaite passer le relai de son rôle de Présidente au sein du Comité des Fêtes. Une candidate s'est proposée : Charlotte LECONTE, habitante de la commune.

Charlotte est prête à prendre part à l'animation de notre commune. En même temps, elle souhaite ne pas être seule. C'est pourquoi nous vous demandons de l'aide : qui pourrait venir étoffer l'équipe de ce comité ?

Toutes les personnes de bonne volonté, bienveillantes, avec des idées et des compétences d'organisation seraient les bienvenues. Vous pouvez contacter la mairie qui transmettra à Charlotte.

Nous vous attendons.

✉ secretariat@mairie-sne.fr



◆ ■ MADAME IMMOBILIER : AGENCE IMMOBILIERE A SAINT-NAZAIRE



Je suis Solenne TRAVASSOS et j'ai créé l'agence immobilière Madame Immobilier il y a 5 ans afin de dépoussiérer l'image de l'agence traditionnelle.

Agence immobilière 100% en ligne, je suis spécialisée dans le secteur du Grésivaudan et particulièrement sur la commune de St Nazaire les Eymes où je vis depuis plusieurs années.

Mon objectif ? Vous aider dans la vente de votre logement en vous proposant un accompagnement personnalisé et des services haut de gamme.

J'ai conscience de l'enjeu que représente la vente de votre maison, appartement ou terrain, c'est pourquoi je place la relation humaine au centre de mon métier.

J'ai à cœur de faciliter chaque étape de votre projet immobilier en étant à vos côtés pour répondre à vos besoins. Pour ce faire, je mets les petits plats dans les grands pour que la vente de votre bien immobilier soit une expérience de qualité.

Je suis également expert évaluateur en immobilier et je peux réaliser des expertises immobilières en plus des estimations.

Je serai ravie de vous rencontrer pour échanger sur votre projet, vous pouvez me joindre :

par téléphone au ☎ **06 59 78 72 86**

par mail : ✉ solenne@madame-immobilier.fr

et via mon site : 🌐 www.madame-immobilier.fr

5 JUIN

Alpes grésivaudan classic course féminine

19 équipes de coureuses ont participé à la première édition de cette course de 120 km, reliant le plateau des petites roches au haut bréda et passant par Saint-Nazaire.



17 JUIN

Inauguration de la tyrolienne et du circuit de billes au parc des Écoutoux, deux projets portés par le Conseil Municipal des Enfants.

Michèle FLAMAND, maire de Saint-Nazaire les Eymes, en présence des membres du Conseil Municipal des Enfants, d'Éric CHARPENTIER conseiller délégué aux affaires scolaires, de la jeunesse et de l'intergénérationnel, d'Amandine FLEUR responsable du service enfance-jeunesse et de nombreux parents a inauguré la tyrolienne et le circuit bille, finalisant ainsi les projets menés cette année par le Conseil municipal des enfants.



25 JUIN

23 ET 24 JUILLET

Passage de l'Ut4M

La 10^{ème} édition de l'Ultra Tour des 4 Massifs est passée par Saint-Nazaire au mois de juillet.

Cette année encore la salle CARTIER-MILLON a servi de base vie de l'Ut4M entre les massifs de Belledonne et de Chartreuse : ravitaillement des coureurs du 160 Xtrem.

Nicolas PRIN, originaire de Saint-Nazaire a terminé sur la deuxième place du podium du 160 Xtrem.



Fête de la Saint-Jean

La traditionnelle fête de la Saint-Jean a fait son grand retour ! Petits et grands ont partagé une journée de convivialité. Tous ont pu profiter de jeux, du défilé aux lampions, du feu d'artifice et du bal dansant.

21 AOÛT



Cinétoiles

Le Grésivaudan, en partenariat avec la commune, a organisé la projection en plein air du film « Je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part ».

FIN AOÛT



Exercice de gestion de crise et mise à jour du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), un document visant à planifier les actions de la commune face aux risques majeurs naturels, technologiques ou sanitaires qu'elle peut rencontrer, a été mis à jour cette année.

En ce sens, Le DICRIM, document à destination du public l'informant des risques majeurs présents sur la commune, et lui indiquant les réflexes à avoir, a également été mis à jour et distribué à l'ensemble des habitants.

Les agents de la commune et élus ont pu participer à un exercice « sur table » de déclenchement du PCS, afin de tester les procédures à mettre en œuvre en cas d'évènement indésirable.



1^{ER} SEPTEMBRE



Rentrée scolaire

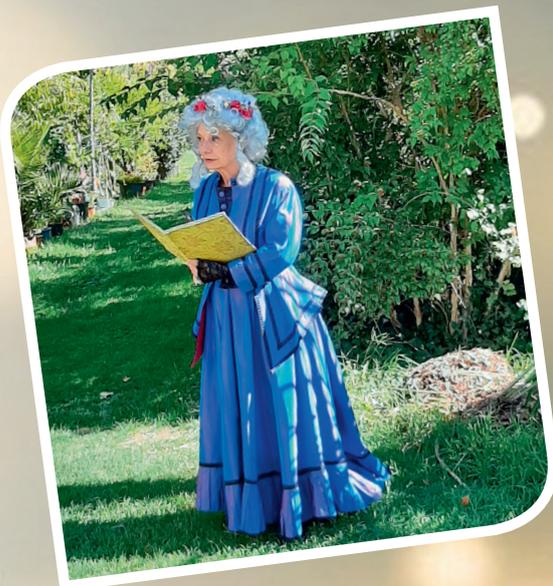
Les écoliers ont repris le chemin de l'école du Manival et retrouvé leurs professeurs et leurs camarades pour une nouvelle année scolaire !

1^{ER} SEPTEMBRE



Forum des associations

Le Forum des associations qui s'est tenu le 1^{er} septembre en salle CARTIER-MILLON a fait le plein.



17 ET 18 SEPTEMBRE

les Journées du patrimoine

Le groupe Patrimoine de St Nazaire a organisé des animations dans le cadre des Journées du Patrimoine : une exposition ainsi qu'une balade théâtralisée.

24 SEPTEMBRE

Élections du nouveau CME

Samedi 24 septembre les enfants du CE1 au CM2 sont venus voter pour élire leurs représentants au Conseil Municipal des Enfants (CME). Le CME est constitué de 7 filles et 7 garçons. ALVES PERREIRA Léo, BONIFACE Dylan, BUARD Cyrielle, DIMIER Arthur, FLOCARD Tifenn, GOEURY Laura, GRIFFON Dimitri, HEQUET Alizée, HUARD Baptiste, MAURICE Henri, TERFASSI Mahdi, VALLERNAUD Elina, VERDANT Romy, PONSON Nina.

1^{ER} ET 2 OCTOBRE

Exposition art d'ici

La Commission Culture a renouvelé l'exposition « Art d'ici ». Plusieurs artistes amateurs de Saint-Nazaire et des communes alentours ont pu présenter leurs œuvres : Photographie, Peinture, Sculpture, Marqueterie... L'exposition a rencontré un franc succès !



29 OCTOBRE

Halloween

L'association SNEvents Family a invité les habitants de Saint-Nazaire à défiler en tenue mortellement drôle dans nos rues pour faire peur aux villageois, recueillir charité à toutes les portes. La journée s'est fini par une soirée endiablée !



11 NOVEMBRE



Commémoration du 11 novembre

La cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918 s'est déroulée devant le monument aux morts de la commune, en présence du lieutenant-colonel BOUCHAYER, commandant en second du 7^{ème} BCA, le commandant SCHWARZENBACH et le capitaine BIROT de l'école des pupilles de l'air de Montbonnot, l'adjudant-chef LEFEBVRE de la brigade de gendarmerie de Saint-Ismier et l'élève gendarme DAMEN de la brigade de Meylan, le maréchal des logis DABAT et le détachement du 93^{ème} Régiment d'Artillerie de Montagne, l'adjudant-chef PAPPAS et le détachement des sapeurs-pompiers de la caserne de St-Ismier.



21 NOVEMBRE

Atelier donner une seconde vie aux vêtements

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD), un atelier couture « donner une seconde vie aux vêtements » était organisé.

16 DÉCEMBRE

Fête des commerçants

Crêpes, chocolats chaud, et visite du Père Noël, les commerçants de Saint Nazaire ont organisé cette soirée festive !



4 DÉCEMBRE



Marché de Noël

Les enfants de l'Ecole du Manival ont chanté durant le marché de Noël.

Bonne année
2023 à tous !



Renseignements Utiles

MAIRIE - ☎ 04 16 52 24 29
Fax : 04 76 52 42 33
385 chemin du Village
38330 Saint-Nazaire-les-Eymes
www.saint-nazaire-les-eymes.fr
✉ secretariat@mairie-sne.fr

Horaires d'ouverture au public

- Accueil téléphonique :
Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h-17h
- Accueil physique :
Lundi : 13h-19h
Mardi, jeudi, vendredi : 13h-17h
Mercredi : 8h-17h.

Permanences du service urbanisme :

Le lundi sur RDV : 17h-19h

Le service est fermé le mardi après-midi

Services techniques :

☎ 04 76 52 91 21 - Fax : 04 76 52 20 87

Police municipale ☎ 04 76 52 99 46

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture au public : lundi, mardi, jeudi, vendredi 14h-17h, samedi 9h30-12h
Levée du courrier : 8h30, pas de levée le samedi.
☎ 04 76 52 24 25

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE L'OISEAU LYRE

☎ 04 76 77 95 04

labibliotheque.sne@orange.fr

Ouverture au public : mardi 16h-18h, mercredi : 10h30-12h et 17h-19h, vendredi : 16h-18h, samedi : 10h30-12h. Pendant les vacances scolaires : uniquement les mercredis de 16h à 19h.

ENFANCE JEUNESSE

☎ 04 76 52 43 55

✉ enfancejeunesse.sne@orange.fr

ECOLE

☎ maternelle : 04 76 52 17 26

☎ élémentaire : 04 76 52 31 50

STRUCTURE MULTI-ACCUEIL

intercommunale "Les Coccinelles"

☎ 04 76 52 34 80

✉ multiaccueil.stnazaireseymes@le-gresivaudan.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

« Les Grésimômes »

Contact : Géraldine BRIOLE

☎ 07 78 41 77 89

✉ rpe.legresimoms@le-gresivaudan.fr

Pour plus d'informations :

www.le-gresivaudan.fr/ram

MEDECINS

Cabinet Catherine CADOT-ENGELBRECHT

et Hélène BEAUMONT

☎ 04 76 52 75 22

Docteur Michel FERRAFIAT ☎ 04 76 52 22 32

Médecin de garde :

En semaine de 20h à minuit. ☎ 15.

Au-delà de minuit, il n'y a plus de médecin de

garde, ☎ 15.

Pendant le week-end (le samedi de midi à

minuit et le dimanche de 8h à minuit)

☎ 04 76 08 08 38 sinon ☎ 15.

CONSEILS MEDICAUX ☎ 08 10 15 33 33

Valable en Isère en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.

SOS MEDECINS GRENOBLE (Échirolles)

24h/24 - 7j/7

☎ 04 38 70 17 01 ou sur rdvasos.fr

SAMU ☎ 15

NUMERO EUROPEEN D'URGENCE ☎ 112

URGENCE pour les personnes sourdes/

malentendantes ☎ 114

URGENCES SOCIALES de 7h à 24h ☎ 115

URGENCES VETERINAIRES

N° gratuit 24h/24 : 3115

www.urgences-veterinaires.fr

ENFANCE EN DANGER

☎ 119 (24h/24) ou www.allo119.gouv.fr

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

☎ 3919

CENTRE ANTI-POISON (LYON)

☎ 04 72 11 69 11

INFIRMIERE À DOMICILE

☎ 06 07 79 23 97

Céline KLIMEK, Adeline BUTTARD, Cécile SIMONNET

DENTISTE

Marie-Laure TOULON ☎ 04 76 52 13 78

Urgences dentaires ☎ 04 76 00 06 66

KINESITHEPEUTE

Magali CHARNAY ☎ 04 76 52 40 20

Urgences respiratoires ☎ 15

PSYCHOLOGUE/PSYCHOTHERAPEUTE

Frédérique SANTI-BOURGUET

28, chemin de la Touvière

☎ 04 76 52 48 66 / 06 61 20 35 19

PSYCHANALYSTE - Psychothérapie analytique -

Trouble du comportement alimentaire

Nathalie HALLOUET 68 chemin du Retour

☎ 06 80 46 86 23

PSYCHOTHERAPEUTE - Art-thérapie

Dominique VENITUCCI

229 chemin des Drogeaux

☎ 06 75 70 43 11

PSYCHOTHERAPEUTE - METHODE GESRET

Anne-Laure MORAUX ☎ 06 81 86 00 43

PHARMACIE

Pharmacie Annick PLEMER

☎ 04 76 52 20 17

Pharmacies de garde ☎ 3915 (0,34€/mn)

COLLECTE DES DÉCHETS

- container d'ordures ménagères

jeudi matin (4h-12h)

- container du tri sélectif

vendredi matin (4h-12h)

Sortez votre bac la veille au soir.

Si la collecte a lieu un jour férié, elle sera

décalée au mercredi de la même semaine et ce,

quelque soit le type de collecte.

Service déchets ☎ 04 76 08 03 03

DECHETTERIES

Les plus proches sont celles de Saint-Ismier et Crolles. Elles sont ouvertes 7 jours sur 7, de 8h30 à 17h45 CROLLES 47, rue des Frères Montgolfier ST ISMIER Chemin du Vergibillon (Voie en S).

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

Renseignements : www.le-gresivaudan.fr

ENEDIS (Ex-ERDF) Urgence

☎ 09 72 67 50 38

www.enedis-prevenance.fr

Appli ENEDIS à mes côtés

GRDF urgences ☎ 08 00 47 33 33

EAU POTABLE urgences

7j/7 - 24h/24 Midali ☎ 04 76 71 05 21

Relations Usagers Mairie ☎ 04 76 52 99 45

ASSAINISSEMENT

7j/7 - 24h/24 Veolia ☎ 04 76 61 39 34

Relations Usagers ☎ 04 76 99 70 00

TRANSPORTS DU GRESIVAUDAN

Agence TOUGO-Mobi-G

1846 rue de Belledonne - Crolles

☎ 08 00 94 11 03 www.tougo.fr

TAXIS Saint-Nazaire-les-Eymes/St Ismier

☎ 06 15 88 18 75

GENDARMERIE ☎ 17

Gendarmerie de St Ismier ☎ 04 76 52 15 45

POMPIERS ☎ 18

SECOURS MONTAGNE ☎ 112

METEO St Martin d'Hères ☎ 08 99 71 02 38

VIGILANCE METEO www.vigimeteo.com

QUALITE DE L'AIR N° azur : 08 10 80 07 10

www.atmo-rhonealpes.org

OPPOSITION carte bancaire ☎ 08 92 70 57 05

OPPOSITION chéquier ☎ 08 92 68 32 08

Conciliateur médiateur de justice

Permanences les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois de

14h à 17h mairie de St-Ismier

sur RDV ☎ 04 76 52 52 25

Permanence de l'Avocat

Le 1^{er} vendredi du mois en mairie de 14h à

15h30 sur RDV ☎ 04 76 52 24 29

Centre médico-social

71, chemin des sources (Bâtiment A) Bernin

☎ 04 56 58 16 91

Aide démarches administratives

mairie de Bernin ☎ 04 76 92 35 57

Dispositif « Allo familles Isère »

☎ 08 00 00 38 38

Numéro vert pour les personnes en situation de handicap en difficulté ainsi que pour leurs aidants

☎ 0 800 360 360

Pharmacies de garde



JANVIER 2023

Lu 2 janv.	Pharmacie du VERSOUD	☎ 04 76 77 26 39
Ve 6 janv.	Pharmacie de la DENT DE CROLLES	☎ 04 76 08 92 81
Lu 9 janv.	Pharmacie SILVESTRE - DOMÈNE	☎ 04 76 77 23 08
Ve 13 janv.	PHARMACIE FONTAINE-AMÉLIE	☎ 04 76 52 28 62
Lu 16 janv.	Pharmacie de BERNIN	☎ 04 76 08 03 19
Ve 20 janv.	Pharmacie PLEMER	☎ 04 76 52 20 17

Lu 23 janv.	Pharmacie des CHARMETTES - DOMÈNE	☎ 04 76 77 13 32
Ve 27 janv.	Pharmacie de CHAMP	☎ 04 76 71 40 75
Lu 30 janv.	Pharmacie de BRIGNOUD	☎ 04 76 71 40 03

POUR TROUVER LA PHARMACIE DE GARDE www.servigardes.fr